



Manuel utilisateur

rescueME®

EPIRB3

Classe 2, Catégorie 2

Balise de détresse
(Emergency Position Indicating Radio Beacon)

avec AIS et RLS

Français

www.oceansignal.com



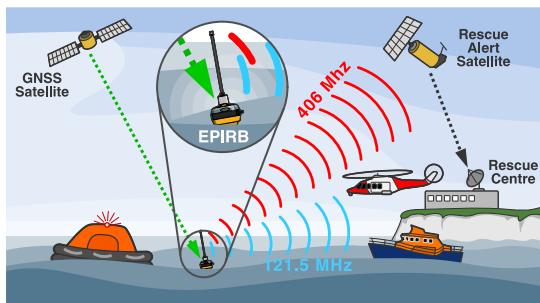
© 2025 Ocean Signal Ltd

Les données techniques, informations et illustrations contenues dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Ocean signal Ltd se réserve le droit de les modifier dans le cadre des développements continus pour l'amélioration de ses produits.

En aucun cas ce manuel ou une partie de ce manuel ne peut être reproduit, copié ou transmis sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable de «Ocean Signal Ltd».

Ocean Signal se dégage de toutes responsabilités conséquentes à des imprécisions ou omissions dans ce manuel.

Ocean Signal® et rescueME® sont des marques déposées de Ocean Signal Ltd.



Pour y accéder plus facilement, reportez les informations sur votre balise EPIRB ici:

Nom du propriétaire:

Nom du navire:

Identification HEX ID (UIN) de la balise :

EN SITUATION D'URGENCE



**À N'UTILISER QUE DANS LES
SITUATIONS CRITIQUES ET EN CAS DE
DANGER IMMINENT**

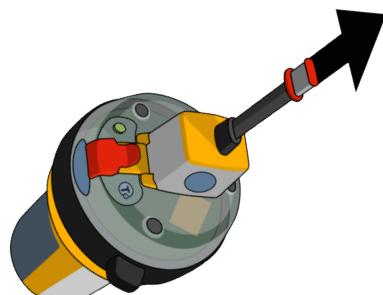


ACTIVATION MANUELLE

- ① Relâcher l'EPIRB



- ② Etendre l'antenne



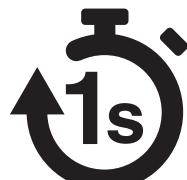
- ③ Brisez le volet de protection rouge



- ④ Soulevez le volet jaune



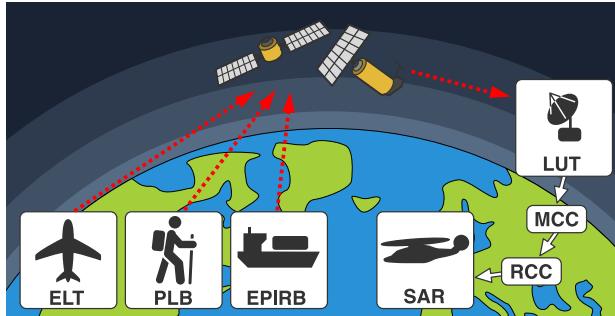
- ⑤ Appuyer sur le bouton



1. À PROPOS DE VOTRE BALISE EPIRB

1.1 Système COSPAS/SARSAT

Le principe de fonctionnement du système Cospas-Sarsat est explicité par l'image adjacente.



Le système se compose :

- de radiobalises de détresse (ELT pour l'aviation, EPIRB pour une utilisation maritime et PLB pour une utilisation personnelle) qui transmettent des signaux en cas de situation d'urgence,
- d'instruments embarqués dans des satellites géostationnaires et en orbite terrestre basse qui détectent les signaux transmis par les radiobalises de détresse,
- de stations de réception à terre, appelées LUT (Local Users Terminals), qui reçoivent et traitent les signaux en provenance des satellites pour générer les alertes de détresse,
- de centres de contrôle de mission (Mission Control Centers - MCC) qui réceptionnent les alertes transmises par les LUT et les renvoient vers les centres de coordination et de sauvetage (Rescue Coordination Centers - RCC) et les points de contacts de recherche et de sauvetage (Search and Rescue Points Of Contacts - SPOC) ou d'autres MCC.

Le système Cospas-Sarsat comporte deux types de satellites :

- des satellites en orbite terrestre basse (LEO) qui forment le système LEOSAR,
- des satellites géostationnaires (GEO) qui forment le système GEOSAR.

Le futur système Cospas-Sarsat comprendra un nouveau type de satellite en orbite terrestre de moyenne altitude (MEO) qui constituera le système MEOSAR. La balise EPIRB3 est parfaitement compatible avec les nouveaux satellites MEOSAR.

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

1.2 Return Link Service

Le service de lien retour (Return Link Service - RLS) de Galileo est un service mondial gratuit disponible pour les balises Cospas-Sarsat compatibles RLS. La nouvelle fonctionnalité, actuellement offerte uniquement par Galileo, permet un relais de communication qui renvoie un message de liaison de retour (RLM) à la balise d'origine par le biais du signal de navigation Galileo dans l'espace. Le dispositif RLS permet d'indiquer à l'utilisateur, sur l'EPIRB3, que le signal de détresse émis a bien été localisé par le système Cospas-Sarsat et qu'il est transmis aux autorités de recherche et de sauvetage. Il ne signifie PAS qu'une mission de recherche et de sauvetage a été envoyée, mais confirme simplement que le signal de détresse a bien été reçu par le système Cospas-Sarsat et est redirigé vers les agences de recherche et de sauvetage appropriées.

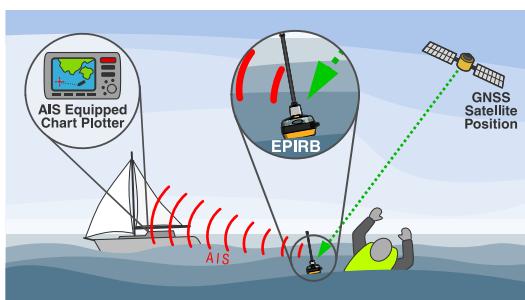
Le RLS sert à envoyer un accusé de réception à la balise dans les 30 minutes suivant son activation (la réponse peut ne pas être reçue par la balise pendant une longue période).

La fonction RLS est optionnelle et peut ne pas être autorisée dans tous les pays.

Vous trouverez toutes les caractéristiques du dispositif RLS en suivant ce lien :<https://gsc-europa.eu/sites/default/files/sites/all/files/Galileo-SAR-SDD.pdf>

1.3 Système AIS

Les systèmes AIS fonctionnent grâce aux ondes radios. Des émetteurs-récepteurs sont installés sur tous les navires de commerce et sur un nombre de plus en plus important de navires de plaisance, dans le monde entier. Juste après son activation, une balise EPIRB AIS déclenche une alerte vers tous les navires équipés d'AIS qui se trouvent à portée VHF pour les informer qu'une personne est tombée à l'eau et nécessite une assistance. C'est souvent le navire le plus proche de l'incident qui peut réagir et effectuer une opération de sauvetage plus rapidement que les services d'urgence.



Les embarcations des services d'urgence sont équipées de récepteurs AIS, ce qui leur permet de suivre une personne tombée à la mer avec plus de précision que n'importe quel autre système.

1. À PROPOS DE VOTRE BALISE EPIRB	4
1.1 Système COSPAS/SARSAT	4
1.2 Return Link Service	5
1.3 Système AIS	5
2. GÉNÉRALITÉS	7
2.1 Introduction	7
2.2 Exposition à l'énergie électromagnétique des radiofréquences (RF)	7
2.3 Attention	7
2.4 Contenu livré	8
2.5 Modes de fonctionnement	8
3. VUE GÉNÉRALE EPIRB3	9
4. INSTALLATION	10
4.1 Emplacement	10
4.2 Dimensions de l'installation	10
4.3 Retirez l'EPIRB3 de son support	11
4.4 Installation du support de montage	11
4.5 Mise en place de l'EPIRB3 dans son support	11
5. FONCTIONNEMENT	12
5.1 Libérez la balise manuellement	12
5.2 Indicateurs lumineux d'activation	15
5.3 Désactivation	16
6. FAUSSES ALERTES	16
7. TEST	17
7.1 NFC et application mobile	17
7.2 Test de la balise	18
7.3 Test GNSS	20
8. ENREGISTREMENT DE LA BALISE	21
8.1 Conseils aux propriétaires de balises EPIRB	21
8.2 Informations d'enregistrement en fonction du pays	21
8.3 BALISE NON ENREGISTRÉE	22
9. ANNEXE	22
9.1 Maintenance	22
9.2 Batteries	23
9.3 Déclassement et mise au rebut	23
9.4 Transport	24
9.5 Caractéristiques techniques	25
9.6 Homologations	26
9.7 Pièce détachées	26
10. GARANTIE	27
10.1 Limitations de la garantie	27
10.2 Garantie étendue	27

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Introduction

Ce manuel apporte des informations précieuses pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien courant de la balise EPIRB3.

Veuillez lire le manuel entièrement avant d'utiliser la balise EPIRB.

2.2 Exposition à l'énergie électromagnétique des radiofréquences (RF)

Ce produit est conforme aux normes EN62479 (EU) et RSS-102 (Canada).

2.3 Attention

- ⚠️ L'inscription de votre balise EPIRB3 auprès de l'autorité nationale compétente dont vous dépendez est obligatoire.**
- ⚠️ N'utilisez la balise EPIRB3 que dans les situations de danger grave et imminent.**
- ⚠️ Les fausses alertes provoquées par le déclenchement intentionnel ou accidentel de la balise EPIRB peuvent être punies par des amendes sévères.**
- ⚠️ Contient des batteries au lithium:**
 - stocker entre -30°C (-22°F) et +70°C (+158°F)
Si l'EPIRB3 est stockée à des températures plus élevées, la durée de vie de la batterie peut se voir diminuée dégradée et elle devra être remplacée avant la date indiquée. En cas de non-respect de ces recommandations, la balise EPIRB3 risque de ne pas pouvoir offrir l'autonomie de fonctionnement annoncée de 48 heures.
Ce phénomène est d'autant plus prononcé que la température augmente.
 - NE JAMAIS REMPLACER LES BATTERIES VOUS-MÊME
l'ouverture non autorisée afin de remplacer la batterie peut mettre votre vie en danger.
 - Ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger.
- ⚠️ Reportez-vous à la section 9.4 pour plus d'information sur la sécurité de transport.**
- ⚠️ La batterie de votre EPIRB3 doit être remplacée immédiatement après une activation, ou si le témoin de test indique que la batterie a été utilisée, ou encore si la date d'expiration mentionnée sur la balise est dépassée.**
- ⚠️ Le remplacement de la batterie doit être effectué par un centre de remplacement de batterie dûment autorisé par Ocean Signal, en utilisant des éléments de batterie fournis par le fabricant.**
- ⚠️ Veuillez lire ces instructions avec attention. Le défaut de respect des instructions contenues dans ce manuel peut rendre la garantie caduque.**

2.4 Contenu livré

1. EPIRB3
2. Support de montage manuel
3. Manuel d'utilisation et étiquettes
4. Vis de montage (x3)



2.5 Modes de fonctionnement

L'EPIRB peut être utilisée dans des modes différents.

2.5.1 Activation manuelle ou automatique



Si le navire risque de couler, l'EPIRB3 doit être retirée de son support, l'antenne déployée et ensuite être immergée. Au contact de l'eau l'EPIRB3 est automatiquement activée.

2.5.2 Activation manuelle sur le pont



Pour la mise en fonction de l'EPIRB3 sur le pont, assurez-vous qu'elle soit à la verticale et libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel. Si la balise est jetée à l'eau, l'activation sera automatique.

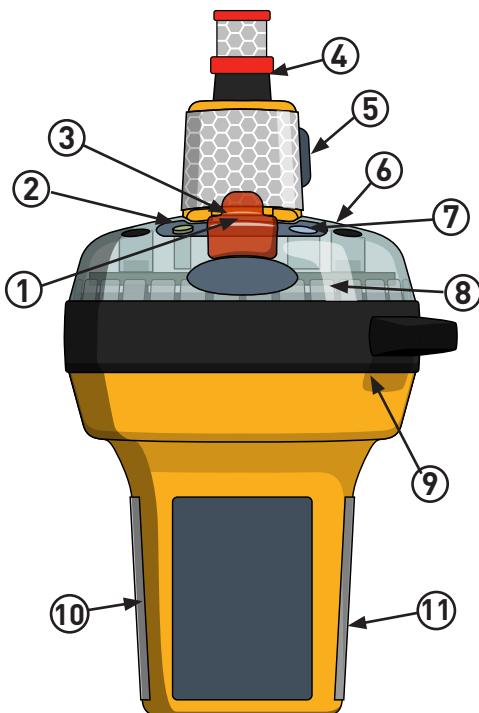
2.5.3 Activation manuelle dans un radeau de survie



L'EPIRB3 peut être déployée à partir d'un radeau de survie. Il faut qu'elle soit tenue en position verticale, et libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel, de préférence hors de la tente de protection du radeau. Il est recommandé de tenir la balise EPIRB à l'extérieur de la tente. La balise peut également être attachée au radeau de sauvetage pour pouvoir flotter à proximité.

3. VUE GÉNÉRALE EPIRB3

- 1) Touche **ON/OFF** (sous le volet)
- 2) Voyant LED
- 3) Capot à briser
- 4) Antenne
- 5) Bouton de rembobinage de l'antenne
- 6) Feux stroboscopique
- 7) Touche **TEST**
- 8) Antenne NFC
- 9) Sangle de sécurité sous la bande de protection en caoutchouc
- 10) N° de série/N° UIN
- 11) Étiquette de programmation



⚠️ La sangle fournie permet d'attacher l'EPIRB3 au radeau ou à soi-même une fois qu'elle est activée. Ne l'attachez pas au navire, car cela entraînerait sa perte si le bateau coule.

⚠️ Il est important que les données concernant l'identification du navire soient marquées sur la balise EPIRB3. Utilisez un stylo à encre indélébile et résistante aux UV pour inscrire le numéro MMSI, le nom du bateau et son indicatif d'appel dans les espaces prévus à cet effet. Recouvrez cet espace avec l'adhésif transparent fourni pour protéger le marquage de l'usure.

4. INSTALLATION

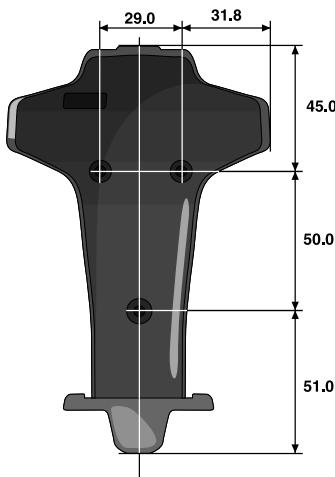
- ⚠ À défaut de suivre scrupuleusement les instructions suivantes, il se peut que la balise EPIRB3 ne fonctionne pas correctement.**
- ⚠ Ne montez pas l'EPIRB3 à moins de 1,0 mètre d'un compas de route, car cela perturberait la précision du compas.**
- ⚠ Gardez l'EPIRB3 éloignée de toute source magnétique, telles que des haut-parleurs, des compasateurs de compas, etc.**
- ⚠ Ne pas installer ou utiliser dans un endroit exposé à des champs radioélectriques de haute intensité (par exemple, antennes de radar ou de communication).**
- ⚠ Le fonctionnement du GNSS peut être affecté si la balise est utilisée à moins de 10 m des systèmes de communication par satellite GMDSS.**
- ⚠ Installez toujours le support de fixation manuelle à l'intérieur du navire pour éviter que la RLS ne soit éjectée et activée par forte mer.**

4.1 Emplacement

L'emplacement choisi doit être suffisamment robuste pour supporter le poids de l'ensemble. Il faut aussi prendre en compte tous les éléments et dangers potentiels environnants, ainsi que l'exposition aux vibrations. Assurez-vous que l'emplacement de l'installation reste facile d'accès pour les opérations d'entretien de l'EPIRB3.

4.2 Dimensions de l'installation

L'espacement minimum suggéré ci-dessous permet à la main de libérer facilement l'EPIRB3 de son support.



NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

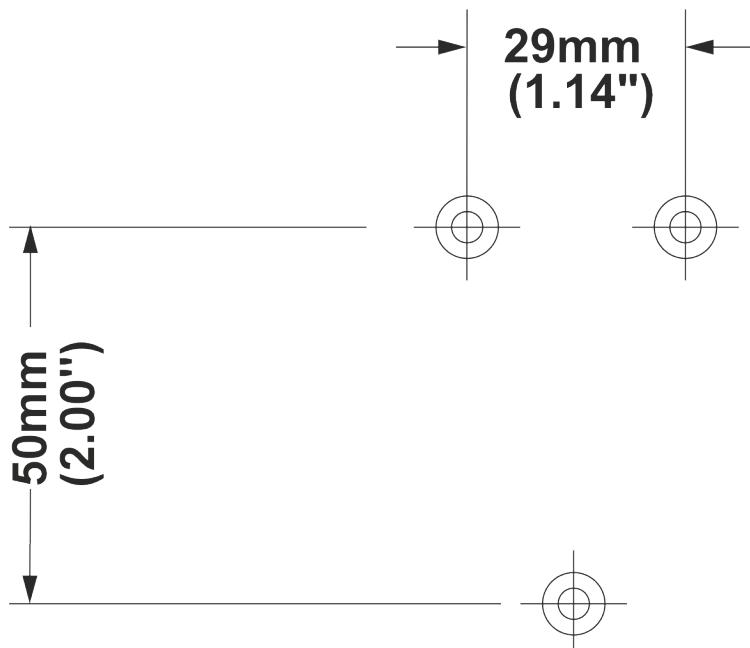
4.3 Retirez l'EPIRB3 de son support

Avant toute installation, la balise EPIRB3 doit être retirée de son support.



4.4 Installation du support de montage

À partir des dimensions indiquées, utilisez les trois vis à tête fraisée n° 6 x 3/4" fournies pour fixer le support de montage à une cloison adaptée, dans une zone facilement accessible en cas d'abandon du navire.



4.5 Mise en place de l'EPIRB3 dans son support

Une fois le support fixé, l'EPIRB3 doit y être réinsérée.



EN SITUATION D'URGENCE



À N'UTILISER QUE DANS LES SITUATIONS CRITIQUES ET EN CAS DE DANGER IMMINENT



5. FONCTIONNEMENT

L'EPIRB3 Pro est conçu pour un meilleur fonctionnement lorsqu'elle flotte dans l'eau. Si vous l'utilisez dans d'autres situations, assurez-vous qu'elle se trouve dans un environnement ouvert, dégagé par rapport au ciel et en position verticale. Ne placez pas l'EPIRB3 près de grandes structures, ni sous abri.

Si le navire commence à couler, l'EPIRB3 DOIT être libérée de son support et mise à l'eau. Elle s'activera au contact de l'eau.

En cas d'abandon du navire, récupérez si possible la balise EPIRB3 et sécurisez-la au radeau ou à une personne à l'aide de la sangle de sécurité. Pour un fonctionnement optimal, il est recommandé d'assurer l'EPIRB3 au radeau à l'aide de la sangle de sécurité et de la laisser flotter.



**L'activation de l'EPIRB3 est impossible lorsqu'elle est insérée dans le support
Pour être activée, la balise EPIRB3 DOIT être retirée de son support.**



L'antenne DOIT être entièrement déployée pour obtenir des performances optimales.

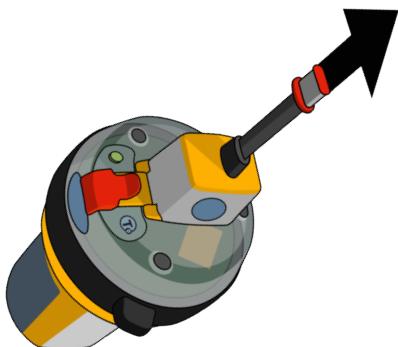
5.1 Libérez la balise manuellement

5.1.1 Retirez la balise de son support



NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

5.1.2 Déployez complètement l'antenne



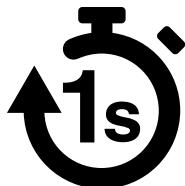
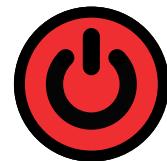
5.1.3 Brisez la languette de protection rouge



5.1.4 Soulevez le volet jaune pour accéder au bouton d'activation ON/OFF rouge



5.1.5 Maintenez pressé le bouton ON/OFF rouge pendant 1 à 2 secondes pour activer la balise(jusqu'au clignotement du témoin LED vert).



L'EPIRB3 est maintenant opérationnelle. Le feu stroboscopique commencera à émettre des éclats chaque 2,5 secondes dès que la balise sera activée.

Pour un fonctionnement optimal, il faut que la balise EPIRB3 soit en position verticale, libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel et aussi éloignée que possible de toute structure métallique.

L'EPIRB3 est équipée d'un récepteur GNSS. Assurez-vous que l'antenne GNSS soit libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel - comme indiqué sur le dessus de l'EPIRB3.

La sangle de sécurité fournie permet d'attacher la balise au radeau de survie pour éviter de la perdre. Assurez-vous de l'attacher fermement.

5.1.6 Fonctionnement automatique de l'EPIRB3

L'EPIRB3 se déclenche automatiquement dès qu'elle rentre en contact avec l'eau, de la même façon décrite ci-dessus.

- ⚠ Si la balise EPIRB3 est insérée dans son support, cette fonction est désactivée jusqu'à ce que elle soit en soit retiré.**
- ⚠ L'antenne DOIT être entièrement déployée pour obtenir des performances optimales.**

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

5.2 Indicateurs lumineux d'activation

- L'indicateur LED vert  (bleu  si la fonction RLS est activée) s'allume pendant 1 sec.
- Le feu stroboscopique  commence à clignoter.
- Dans la minute* qui suit l'activation, le voyant lumineux émet une série de 5 clignotements rapides indiquant une transmission sur 406 MHz.
- Après la première transmission 406MHz, la LED clignote 8 fois** (vert  si position GNSS acquise ou rouge  s'il n'y a pas de position) indiquant la transmission AIS.

5.2.1 Indications LED avec RLS activé

LED	Périodicité	Transmission	GNSS	RLS
(x1) 	Toute les 5 sec.		Recherche	
(x3) 	Une fois		Position acquise	
(x5) 	En transmission	406 MHz	Pas d'acquisition de position	Demande envoyée
(x5) 	En transmission	406 MHz	Acquisition de position	Demande envoyée
(x8) 	En transmission*	AIS	Pas d'acquisition de position	
(x8) 	En transmission*	AIS	Position acquise	
(x1) 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz		Réponse non reçue
(x1) 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz		Réponse reçue
(x1) 	Toute les 2,5 sec			

5.2.2 Indications LED pour les appareils configurés avec un protocole non-RLS

LED	Périodicité	Transmission	GNSS
(x1) 	Toute les 5 sec.		Recherche
(x3) 	Une fois		Acquisition de la position
(x5) 	En transmission	406 MHz	Pas d'acquisition de position
(x5) 	En transmission	406 MHz	Acquisition de la position
(x8) 	En transmission*	AIS	Pas d'acquisition de position
(x8) 	En transmission*	AIS	Acquisition de la position
(x1) 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz	
(x1) 	Toute les 2,5 sec		

* La transmission AIS est signalée par 8 éclats (1 toutes les 2 sec), en séquences répétées chaque minute.

** Le radio-guidage 121MHz ne transmettra pas avant la première transmission 406MHz.

5.3 Désactivation

5.3.1 Désactivation en cas de déclenchement manuel

Si l'EPIRB3 a été activée par inadvertance, ou si la situation d'urgence n'a plus lieu, la balise peut être désactivée simplement en appuyant sur le bouton ON/OFF  et en le maintenant enfoncé pendant 1 à 2 secondes. Il n'est pas possible pour l'utilisateur de remplacer le couvercle de protection rouge. La balise EPIRB3 doit être retournée chez OCEAN SIGNAL ou un agent agréé pour révision et remplacement de la pièce.

5.3.2 Désactivation en cas de déclenchement automatique

Si l'EPIRB3 a été automatiquement activée au contact de l'eau, sortez-la de l'eau puis séchez-la. L'EPIRB3 va se désactiver automatiquement au bout de 30 secondes environ.

6. FAUSSES ALERTES

Les fausses alertes constituent un problème sérieux pour les équipes de secours. Elles peuvent détourner de précieuses ressources de réels cas d'urgence. Dans le cas où une fausse alerte a été déclenchée, de quelque façon que ce soit, il est important de contacter les autorités de recherche et secours (SAR) les plus proches pour les informer de la situation.

Rapportez les informations suivantes :

1. UIN de L'EPIRB3
2. Date, heure et durée.
3. Origine du déclenchement.
4. Position lors du déclenchement.
5. La position au moment de la désactivation.

Si la balise EPIRB3 a été activée par erreur, éteignez-la immédiatement. La première transmission d'urgence ne se produira pas avant environ 50 secondes. Si l'appareil est éteint pendant cette période, la EPIRB3 n'aura pas encore transmis de signal de détresse.

L'EPIRB3 Pro est équipée d'un système de déclenchement au contact de l'eau. Bien que le support soit conçu pour empêcher toute activation accidentelle, si l'EPIRB3 n'est pas correctement installée dans son support, il est possible que cela déclenche une fausse alerte.

Si l'appareil est tombé dans l'eau, retirez-le de l'eau et séchez le boîtier. Attendez environ 30 secondes pour que les contacteurs à eau se désactivent. Si la balise continue à clignoter pendant cette période, vérifiez bien qu'elle n'a pas été activée manuellement. Si c'est le cas, suivez la procédure pour éteindre manuellement l'EPIRB3.

Une fois la balise EPIRB3 éteinte, il est conseillé d'effectuer un autotest avant de la replacer dans son support



En cas d'échec de désactivation de l'EPIRB3, repliez l'antenne et enroulez la balise complètement dans du papier aluminium, ou placez-la dans un conteneur métallique bien fermé.

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

7. TEST

Il est recommandé de procéder à un test de routine de l'EPIRB3 pour être certain qu'elle fonctionnera en cas d'urgence. Nous vous recommandons d'effectuer un test mensuel, mais gardez à l'esprit que chaque test affecte légèrement l'autonomie de la batterie et donc la durée de fonctionnement de l'EPIRB3 en cas de détresse.

7.1 NFC et application mobile

L'EPIRB3 peut se connecter à des appareils équipés de la technologie Near Field Communication (NFC). La technologie NFC permet la communication entre deux appareils électroniques placés à une distance de 4 cm (1.5") ou moins. L'avantage d'utiliser le NFC avec l'EPIRB3 est que la puissance utilisée pour la communication est fournie par l'appareil mobile et non par la balise.

L'application mobile Ocean Signal permet à l'utilisateur d'accéder à l'EPIRB3 et de consulter les informations programmées et les derniers résultats de tests. Il est ainsi possible d'avoir une idée précise de l'état de la balise.

Installez l'application ici : Android 



iOS 



Pour utiliser l'application, placez simplement votre appareil mobile sur l'avant de votre balise, là où est inscrit "NFC".



7.2 Test de la balise

- ⚠ Assurez-vous que l'antenne est entièrement déployée et au-dessus de l'EPIRB3 avant de démarrer le test. Rembobinez l'antenne avant de replacer la balise EPIRB3 dans son support.**
- ⚠ Étant donné que le test transmet une courte impulsion sur la fréquence de détresse aérienne de 121.5 MHz, veuillez ne conduire ces tests que dans la plage des cinq premières minutes de chaque heure.**
- ⚠ Il est recommandé de tester l'EPIRB3 une fois par mois.**
- ⚠ Le voyant ambre/magenta indique que la batterie a été utilisée pendant plus de deux heures ou que le nombre de test autorisé a été dépassé. L'EPIRB3 fonctionnera correctement en cas d'urgence, mais la batterie doit être immédiatement remplacer pour assurer la pleine autonomie de la balise en cas de besoin.**

7.2.1 Test de fonctionnement

Pour tester le bon fonctionnement de votre EPIRB3, maintenez une pression prolongée sur la touche TEST  pendant 1 à 2 secondes. Le témoin LED s'allume en rouge  pour confirmer l'action sur la touche, puis se met à clignoter. Relâchez alors le bouton TEST.  Après une courte pause, le feu stroboscopique  se met à clignoter et le témoin LED émet une séquence d'éclats.

La séquence d'éclats indique le nombre d'heures d'utilisation préalable de la batterie, depuis la première utilisation jusqu'au moment du test.

7.2.2 Indications LED / RLS activé

Nbr. d'éclats	Test de fonctionnement réussi	Échec
1	0 à 59 min  1 h à 1 h 59 min 	Radio-guidage 121.5MHz 
2	2 h à 3 h 59 min 	Fréquence 406MHz 
3	4 h à 5 h 59 min 	Signal AIS 
4	6 h à 7 h 59 min 	Puissance AIS 
5	8 h à 9 h 59 min 	Défaillance de la batterie 
6	+ de 10 h 	Pas de GNSS 

7.2.3 Indications LED pour les appareils configurés avec un protocole non-RLS

Nbr. d'éclats	Test de fonctionnement réussi	Échec
1	0 à 59 min  1 h à 1 h 59 min 	Radio-guidage 121.5MHz 
2	2 h à 3 h 59 min 	Fréquence 406MHz 
3	4 h à 5 h 59 min 	Signal AIS 
4	6 h à 7 h 59 min 	Puissance AIS 
5	8 h à 9 h 59 min 	Défaillance de la batterie 
6	+ de 10 h 	Pas de GNSS 

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

- ⚠ Étant donné que le test transmet une courte impulsion sur la fréquence de détresse aérienne de 121.5 MHz, veuillez ne conduire ces tests que dans la plage des cinq premières minutes de chaque heure.**
- ⚠ La batterie doit être remplacée soit avant la date d'expiration inscrite sur l'étiquette au dos de la balise, soit une fois que l' EPIRB3 a été activée.**
- ⚠ Si, durant un auto-test, le voyant LED s'illumine en violet ou orange, cela indique que la balise peut ne pas avoir suffisamment d'énergie pour fonctionner pendant la période de 24 heures spécifiée. Il est alors recommandé de changer la batterie.**

REMARQUE : la séquence d'éclats se répète après une courte pause, puis l' EPIRB3 s'éteint automatiquement.

7.2.4 Test AIS

Une unique transmission AIS a lieu pendant un test de fonctionnement, indiquant "EPIRB TEST" aux récepteurs AIS à portée.

- ⚠ Pour visualiser une indication d'une transmission AIS réussie pendant le test, assurez-vous toujours que le récepteur AIS est configuré pour réagir aux signaux de test EPIRB.**

7.3 Test GNSS



Ce test ne doit être effectué que dans un endroit où l' EPIRB3 dispose d'un accès vers le ciel et sans obstructions. Ceci est nécessaire pour permettre au récepteur GNSS puisse acquérir suffisamment de signaux en provenance des satellites pour déterminer une position. Assurez-vous que la zone où est inscrit «GNSS Antenna» est correctement dégagée.

Il est recommandé d'effectuer le test GNSS au moins une fois tous les six mois pour s'assurer du bon fonctionnement de l' EPIRB3.

Pressez la touche TEST pendant 5 secondes Le témoin LED s'allume en rouge pour confirmer l'action sur la touche, puis se met à clignoter. Peu de temps après, le témoin LED va cesser de clignoter et émettre une lueur rouge fixe. Relâchez alors le bouton TEST .

Pendant le test du GNSS, le témoin LED répète un long éclat rouge suivi d'un éclat vert court jusqu'à l'acquisition de la position ou l'échec du test.

Un test réussi sera indiqué par plusieurs éclats verts , tandis que l'échec du test sera indiqué par plusieurs éclats rouge . Le nombre d'éclats correspond au nombre de tests GNSS restants (par ex 7 éclats = 7 tests restants).

Les éclats indiquant le résultat du test sont répétés au bout de 2 secondes.

Même s'il reste plus de 10 tests, le voyant ne clignotera que 10 fois maximum (avec répétition).

L' EPIRB3 peut effectuer 60 tests GNSS au cours de la durée de vie de la batterie.

S'il ne reste aucun test immédiatement après le test en cours, le voyant clignote rapidement en vert ou en rouge pendant 3 secondes (sans répétition), selon si le test GNSS a été concluant (vert) ou non (rouge).

Lorsqu'il ne reste plus aucun test, le voyant LED clignote rapidement en rouge pendant 3 secondes (sans répétition).

Il est possible de mettre fin au test à tout moment en maintenant le bouton TEST appuyé pendant 1 secondes.

Pour plus d'informations concernant l'auto-test et l'historique des auto-tests, utilisez l'application Ocean Signal pour vous connecter à votre EPIRB3 à l'aide du protocole NFC (Near Field Communication).

Android



iOS



NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

8. ENREGISTREMENT DE LA BALISE

⚠ Il est de la responsabilité du propriétaire d'enregistrer sa balise auprès de l'autorité nationale compétente avant toute mise en service.

La balise est fournie avec la documentation nécessaire pour effectuer l'enregistrement auprès de l'organisme compétent afin de respecter les exigences en matière de configuration de la balise.

REMARQUE : pour tous les pays listés ci-dessous, il est préférable de s'inscrire en ligne en utilisant les liens indiqués.

8.1 Conseils aux propriétaires de balises EPIRB

Enregistrement des EPIRBs 406 MHz satellitaires :

- L'enregistrement auprès de l'autorité nationale est obligatoire en raison de la nature globale du système d'alerte.
- Les informations indiquées sur la carte d'enregistrement du propriétaire sont uniquement utilisées en cas de mission de sauvetage.
- Voir la carte d'enregistrement du détenteur pour obtenir les coordonnées de l'Autorité nationale et sur la procédure pour enregistrer votre balise à la fin de la transaction de vente. Avant la mise en service d'une balise, il faut l'enregistrer auprès de l'autorité nationale compétente.
- Si la balise est transmise à un nouveau propriétaire, celui qui la cède doit communiquer à l'autorité nationale compétente le nom et l'adresse du nouveau propriétaire.
- Le nouveau propriétaire de la balise doit s'enregistrer auprès de l'autorité nationale compétente à l'aide des informations inscrites sur la carte d'enregistrement du propriétaire.
- Cette obligation se transfère à tous les propriétaires suivants.

8.2 Informations d'enregistrement en fonction du pays

USA

NOAA-Sarsat, USMCC, NSOF, E/SP053, 1315 East West Hwy, Silver Spring, MD, 20910
Fax: (1.301) 8174565, Tel: (1.301) 8174515 (1.888) 2127283
Email: beacon.registration@noaa.gov, Web: www.beaconregistration.noaa.gov/

CANADA

Beacon Registry, CMCC Trenton, 8 Wing Trenton, Box 1000 Stn Forces, Astra, Ontario, K0K 3W0
Fax: +1 877 406 3298, Tel: +1 800 211 8107 / +1 613 965 7265
Email: cbr@sarnet.dnd.ca, Web: www.cbr-rcb.ca

UK

Distress & Security Beacon Registry, Pendennis Point, Castle Drive, Falmouth, TR11 4WZ
Fax: +44 (0) 13 2631 9264, Tel: +44 (0) 20 3817 2006
Email: ukbeacons@mca.gov.uk, Web: www.gov.uk/406beacon

AUSTRALIA

Australian Maritime Safety Authority, GPO Box 2181, Canberra, Australia, ACT 2601
Fax: 1800 406 329 (+61 2 9332 6323 (Int.)), Tel: 1800 406 406 (+61 2 6279 5766 (Int.))
Email: ausbeacons@amsa.gov.au, Web: www.amsa.gov.au/beacons

NEW ZEALAND

JRCC NZ, Avalon Studios, Percy Cameron Street, P.O. Box 30050, Lower Hutt, 5040
Fax: +64 4 577 8041, Tel: +64 4 577 8030 +64 4 577 8034
Email: 406registry@maritimenz.govt.nz, Web: www.beacons.org.nz

Autres pays, consultez le site : www.406registration.com/countriessupported.aspx

8.3 BALISE NON ENREGISTRÉE

⚠ Il est important d'enregistrer votre balise. Le fait d'utiliser une balise non enregistrée ou incorrectement enregistrée pourrait entraîner des retards dans le déclenchement des services de sauvetage requis par l'utilisateur de cette balise.

9. ANNEXE

9.1 Maintenance

Les EPIRBs nécessitent peu d'entretien, si ce n'est un nettoyage périodique, si nécessaire. Utilisez toujours un chiffon humide pour nettoyer le boîtier que vous sécherez ensuite entièrement.

- ⚠ N'utilisez pas de solvants ni d'autres produits de nettoyage, car ils pourraient détériorer les matériaux plastiques de la balise.**
- ⚠ Assurez-vous que l'antenne est propre et non pliée de façon permanente.
Assurez-vous du libre mouvement du mécanisme d'enroulement de l'antenne.**
- ⚠ En cas de déclenchement intempestif de la balise lors du nettoyage, assurez-vous de la désactiver par une pression longue sur le bouton ON/OFF jusqu'à ce que le témoin LED rouge clignote deux fois, puis relâchez.**

9.1.1 Chaque mois

Pendant l'auto-test de la balise, il est conseillé d'effectuer les vérifications suivantes.

- Examinez l'EPIRB à la recherche de signes évidents de dommages, notamment l'état de l'antenne. Tout plissement de l'antenne peut nuire au fonctionnement de la balise.
- Assurez-vous que la RLS est bien fixée dans son support.
- Inspectez la lanière de sécurité afin de s'assurer qu'elle n'est pas attachée à une structure quelconque.
- Assurez-vous que la batterie ne dépasse pas la date d'expiration spécifiée.
- Nettoyez la balise EPIRB3 et son support. Il est recommandé de nettoyer la balise uniquement à l'aide d'un chiffon humide .

9.1.2 Tous les 12 mois

- Test annuel et inspection :
Effectuez un test annuel complet conformément à la circulaire MSC/Circ.1040 de l'OMI sur les balise EPIRB par satellite de 406 MHz, comme l'exige la norme SOLAS IV/15.9 (si la norme SOLAS ou la réglementation nationale l'exige).
- Effectuez le test un Test GNSS (voir section 7.2).

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

9.1.3 Maintenance à terre (SBM)

- Si l'EPIRB est installée sur un navire qui doit disposer d'un équipement conforme au SMDSM, la EPIRB doit être entretenue, testée et approuvée comme l'exige la règle IV/15.9.2 de la convention SOLAS de 1974 et conformément aux directives MSC/Circ.1039 relatives à l'entretien à terre des EPIRB par satellite, dans un délai de 5 ans ou à la date d'expiration de la batterie, selon la situation qui se présente en premier.



L'utilisateur ne peut intervenir sur aucune pièce de l'EPIRB.



N'OUVREZ JAMAIS LA BALISE EPIRB3, LE FAIRE ANNULERAIT LA GARANTIE ET POURRAIT DÉCLENCHER DE FAUX MESSAGES D'ALERTE.

9.2 Batteries

L'EPIRB3 contient des batteries au lithium/fer pour une longue autonomie. Le remplacement de la batterie doit intervenir à la date d'expiration indiquée sur l'étiquette, ou dès que l'EPIRB3 a été utilisée, même si l'activation a été de courte durée. L'état de la batterie peut être évalué en effectuant la procédure d'auto-test décrite à la section 7 de ce manuel.



Le remplacement de la batterie doit être effectué par un centre de remplacement de batterie dûment autorisé par Ocean Signal, en utilisant des éléments de batterie fournis par le fabricant.



NE REMPLACEZ PAS VOUS-MÊME LES BATTERIES. L'EPIRB3 est un dispositif de sauvetage. Ouvrir le boîtier et remplacer la batterie sans y être autorisé peut entraîner une défaillance de l'appareil au moment de son activation, mettant votre vie en danger.



Contient des batteries au lithium:

- stocker entre -30°C (-22°F) et +70°C (+158°F)

Si l'EPIRB3 est stockée à des températures plus élevées, la durée de vie de la batterie peut se voir diminuée et elle devra être remplacée avant la date indiquée. Le non-respect de ces recommandations, entraîne risque de ne pas pouvoir offrir l'autonomie de fonctionnement annoncée de 48 heures. Ce phénomène est d'autant plus prononcé que la température augmente.



Ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger.

9.3 Déclassement et mise au rebut

Lorsque votre balise EPIRB3 n'est plus utile, il convient de s'occuper correctement de sa mise au rebut. Il est recommandé d'extraire la batterie de l'EPIRB3 en retirant le boîtier supérieur et en soulevant la carte de circuit imprimé.



Veuillez noter que l'EPIRB3 ne peut pas être entretenue par l'utilisateur et que l'ouverture du boîtier rend la garantie caduque.



Une fois la batterie et les autres éléments retirés, il convient de les mettre au rebut conformément aux orientations et aux législations applicables dans le pays concerné.



Ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger la batterie.



Une manipulation et une mise au rebut inadéquates de la batterie sont susceptibles d'entraîner des fuites et des explosions.



Il incombe au propriétaire de la balise d'informer l'autorité nationale auprès de laquelle la balise a été enregistrée que cette dernière n'est plus en fonction.

9.4 Transport

Les règles et recommandations suivantes doivent être observées pour le transport de votre EPIRB3. Néanmoins, nous vous conseillons de contacter l'agent agréé local ou Ocean Signal avant de préparer une expédition pour vérifier les réglementations en cours, qui peuvent évoluer.

- Toujours emballer votre EPIRB3 de façon sécurisée dans un carton rigide. Ocean Signal préconise de conserver l'emballage d'origine en prévision d'un retour éventuel au service technique.
- L' EPIRB3 répond à la [catégorie 188 pour les transports routiers et maritimes](#).
- Pour les transports aériens, l' EPIRB3 entre dans la catégorie [UN3091](#) et elle doit être emballée selon les [instructions 970 section II de l'IATA](#). Si vous envisagez de voyager avec une balise dans vos bagages, veuillez contacter la compagnie aérienne.

Les fiches techniques de sécurité de tous les produits Ocean Signal se trouvent sur le site internet d'Ocean Signal :



www.oceansignal.com/psds

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

9.5 Caractéristiques techniques

Émetteur 406 MHz

Puissance d'émission (EIRP)	12W
Fréquences	406,031 MHz ±1 KHz
Modulation	Phase ±1.1 Radians (16K0G1D)
Encodage	Biphase L
Débit	400 bps

Émetteur AIS

Puissance d'émission (EIRP)	1W ±3dB
Fréquence	161,975/162,025MHz ±500Hz
Débit	9,600 Baud
Synchronisation	TU
Messages	Message 1 (Position), Message 14 (Statut)
Intervalle de répétition	8 messages/minute Message 14 émis deux fois à intervalles de 4 minutes

Émetteur 121,5 MHz

Puissance d'émission (PERP)	50mW±3dB
Fréquence	121,5 MHz
Cycle d'utilisation de la modulation	>35%
Facteur de modulation	0.85 to 1.00
Stabilité de fréquence	±50
Cycle d'activité	~98%

Émetteur NFC

Fréquence	13.56 MHz
-----------	-----------

Feux stroboscopiques et de vision nocturne

Type d'ampoule	LED Haute densité et infra-rouge (IR)
Couleur de l'éclairage	Blanc et IR
Intensité moyenne visible	>1 candela
Éclairage de vision nocturne d'intensité moyenne	15mW/sr
Fréquence du flash	24 par minute (nom.)

Batterie

Type	Lithium - Disulfure de fer (LiFeS ₂)
Durée de fonctionnement	>48Heures à -20°C
Remplacement de la batterie	10 ans

Récepteur GNSS

Canaux satellite	72 (acquisition
Sensibilité	-167dBm
Démarrage à froid / Ré-acquisition	-148dBm / -160dBm
Antenne GNSS	Microruban

GÉNÉRALITÉS

Dimensions de l'EPIRB (antenne comprise)	410mm x 90mm x 101mm (16.1 x 3.5 x 3.9 in.)
Poids (EPIRB uniquement)	422grams (0.92lbs)
Catégorie IEC60945	Portable
Température opérationnelle	Classe 2 -20°C à +55°C
Température de stockage	Classe 2 -30°C à +70°C
Étanchéité (EPIRB)	immersion à 10 m pendant 1 heure
Durée de vie estimée (EPIRB et support)	Plus de 10 ans

9.6 Homologations

En plus de son homologation Cospas Sarsat, l'EPIRB3 est conforme aux normes nationales suivantes :

9.6.1 European Union (Union Européenne)

Conforme aux exigences de la directive européenne sur les équipements marins (MED).

9.6.2 UK

Conforme à la norme MSN 1874 telle qu'amendée

9.6.3 USA

Conforme à la directive 47 CFR Part 80 de la FCC et aux exigences des garde-côtes américains.

9.6.4 Canada

Conforme aux directives ISED RSS GEN et RSS182

9.6.5 Australie / Nouvelle Zélande

Conforme aux normes AS/NZS 4280.1-2021

9.7 Pièce détachées

Support de montage

Réf: 703S-01600

NOTICE D'UTILISATION EPIRB3

10. GARANTIE

10.1 Limitations de la garantie

Les garanties limitées prévues dans la garantie mondiale limitée sont exclusives et remplacent toutes les autres garanties expresses ou implicites ou légales, y compris toute responsabilité découlant de toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier, légal ou autre. Cette garantie confère au propriétaire des droits légaux spécifiques, qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

En aucun cas, Ocean Signal Ltd. ou ses sociétés affiliées ne pourront être tenues responsables de tout dommage direct, spécial, indirect ou consécutif, résultant de l'utilisation, de la mauvaise utilisation, de l'impossibilité d'utiliser, de la confiance indue accordée au produit ou de tout défaut de celui-ci. Dans certaines juridictions, l'exclusion des dommages directs ou indirects n'est pas autorisée, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

La Garantie Mondiale Limitée n'affecte pas les droits du client à l'encontre d'un détaillant découlant d'un contrat de vente/d'achat.

Les produits réparés ou remplacés sous garantie ne seront garantis que pour la durée restante de la période de garantie initiale applicable.

Sous réserve des conditions, limitations et exclusions énoncées dans la Garantie Mondiale Limitée, tous les produits Ocean Signal sont garantis contre tout défaut matériel ou de fabrication pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat du produit par le client d'origine [la « période de garantie limitée standard »]. Pendant cette période et pour le client d'origine uniquement, Ocean Signal réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, tout composant défectueux dans des conditions normales d'utilisation, ce qui, en l'absence de toute loi applicable contraire, constituera le seul et unique recours du client en cas de non-respect de la garantie.

Si la garantie limitée standard s'applique à vous, Ocean Signal ne vous facturera pas les pièces ni la main-d'œuvre pour les réparations ou les remplacements sous garantie. Toutefois, les frais de transport de votre Produit sous garantie vers Ocean Signal pour réparation ou remplacement sont à votre charge et ne sont pas pris en charge par Ocean Signal.

10.2 Garantie étendue



SAISISSEZ LES RÉFÉRENCES DE VOTRE PRODUIT POUR BÉNÉFICIER D'UNE EXTENSION DE 3 ANS DE LA PÉRIODE DE GARANTIE

Faites gratuitement votre demande sur www.oceansignal.com/warranty



En saisissant les détails relatifs à votre produit, vous pouvez rallonger de 3 ans la durée de votre garantie. Pour tous les détails concernant l'extension de la garantie pour ce produit, consultez www.oceansignal.com/warranty.

Pour toute assistance supplémentaire, veuillez contacter notre service technique.
E-mail : help@oceansignal.com

Ocean Signal Ltd.
Unit 4, Ocivan Way
Margate
CT9 4NN
Royaume-Uni

info@oceansignal.com
www.oceansignal.com

